

DU GRAND GUÉRET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 21 juin 2024

Étaient présents : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Marie-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. François VALLES, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Claire MORY à Mme Marie-Line GEOFFRE, Mme Corinne TONDUF à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZIN à M. Pierre AUGER

Étaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Était sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoît LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Était sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 50

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

Rapporteur : M. Eric BODEAU

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°99/24)

Délibération n°122/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

Délibération n°122/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		
011	Charges à caractère général	2 474 985,64 €	99%	002	Excédents antérieurs reportés	945 821,92 €			
012	Charges de personnels et assimilées	560 276,00 €	87%	013	Atténuation de charges	- €		2 906,12 €	
014	Atténuation de produits	82 030,00 €	100%	70	Produits des services	4 059 040,00 €		4 680 465,33 €	115%
	Autres charges de gestion courante	490,82 €	99%	75	Autres produits de gestion courante	- €		1 202,54 €	
	Charges financières	80 913,73 €	85%	77	Produits exceptionnels	- €		15 162,94 €	
	Charges exceptionnelles	6 084,73 €	43%						
	Dotations aux provisions	36 356,18 €	7%						
	TOTAL OPERATIONS REELLES	3 241 139,10 €	96%		TOTAL OPERATIONS REELLES	5 004 861,92 €		5 645 558,85 €	113%
	Virement à l'investissement	1 203 722,82 €							
	Transferts entre sections	700 000,00 €	92%	042	Transferts entre sections	140 000,00 €		132 128,98 €	94%
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	1 903 722,82 €	34%		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	140 000,00 €		132 128,98 €	94%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 144 861,92 €	73%		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 144 861,92 €		5 777 687,83 €	112%

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20240627-122624-B
Date de réception en préfecture : 04/07/24

Délibération n°122/24 du 27/06/24
7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		
001	Déficits antérieurs reportés			001	Excédents antérieurs reportés	320 374,87 €		320 374,87 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)			10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)				
16	Emprunts et dettes	189 001,79 €	99%	13	Subventions d'investissement	2 202 569,71 €	65%	1 442 419,30 €	
20	Immobilisations incorporelles	434 731,02 €	3%	16	Emprunts à mobiliser	1 000 000,00 €	8%	81 490,00 €	
21	Immobilisations corporelles	82 202,44 €	67%						
23	Immobilisations en cours	1 255 731,95 €	92%						
231007	Opération n°231007	75 000,00 €	11%						
231008	Opération n°231008	1 250 000,00 €	31%						
231009	Opération n°231009	2 000 000,00 €	19%						
TOTAL	OPERATIONS REELLES	5 286 667,40 €	41%	TOTAL	OPERATIONS REELLES	3 522 944,58 €	52%	1 844 284,17 €	
				021	Virement du fonctionnement	1 203 722,82 €			
	Transferts entre sections	140 000,00 €	94%	040	Transferts entre sections	700 000,00 €	92%	647 392,37 €	
TOTAL	OPERATIONS POUR ORDRE	140 000,00 €	94%	TOTAL	OPERATIONS POUR ORDRE	1 903 722,82 €	34%	647 392,37 €	
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 426 667,40 €	42%	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 426 667,40 €	46%	2 491 676,54 €	

■ RESULTAT 2023 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2023 1 085 291,32 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 945 821,92 €
Résultat de fonctionnement 2023 cumulé 2 031 113,24 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 - 131 467,67 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté 320 374,87 €
Solde d'exécution d'investissement 2023 188 907,20 €

+
Restes à réaliser 2023 – recettes 1 062 569,71 €
Restes à réaliser 2023 – dépenses 1 220 056,36 €
Solde des restes à réaliser 2023..... - 157 486,65 €

=
Résultat d'investissement 2023 cumulé 31 420,55 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 12/06/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :
approuvent le Compte Administratif de l'année 2023 du Budget Annexe Eau Potable.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus
Et ont signé les membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Bernard LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Bernard Lefevre, is written below the text.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20240627-122-24-BF
Date de réception préfecture : 04/07/2024